

Collectif de riverains de la RD 115 :  
Mr et Mme LERAY Michel et Michèle  
150 route de Landemont  
Mr ARROUET Stéphane et Melle PAULLET Julia  
40 rue des jardins  
Mr et Mme SOURGET Philippe et Christine  
111 avenue des hortensias  
La boulaie  
44430 LE LOROUX BOTTEREAU  
Mr et Mme PETARD Michel et Marie-Thérèse  
6 rte de Goulaine – la désirée  
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

Mr le Maire du Loroux Bottereau  
Vice-président de la CCSL en charge du  
développement économique  
Hôtel de ville  
14 place Rosmadec  
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Au Loroux Bottereau, le 19 juillet 2019

Objet : NON au projet d'entrepôts démesurés  
de GOODMAN au Loroux Bottereau

Copie à Mr le président de la CCSL et à la préfecture

Monsieur le Maire,

Mobilisés pour la sécurité depuis 2000, comme vous en avez été informé à différentes reprises, nous sommes attentifs à cette préoccupation majeure : « entrer et sortir de chez nous sans risquer un accident ».

A la boulaie, malgré une ligne blanche continue obtenue récemment, certains automobilistes ne la respectent pas et pratiquent des excès de vitesse sur cet axe droit. Les sorties directes sur la RD 115 et la bifurcation à gauche vers la rue des jardins, restent difficiles, notamment aux heures de pointe matin et soir.

Dès décembre 2018, l'arrivée annoncée d'entrepôts de 72 000 m<sup>2</sup> portés par GOODMAN dans la ZAC du Plessis au Loroux Bottereau fait monter d'un cran nos inquiétudes, mais sans représentation réelle de l'impact que cela aura sur nos vies.

Les enquêtes de Reporterre du 2, 3 et 4 juillet 2019<sup>1</sup> nous le précisent : demain près de 500 poids lourds et 2000 autres véhicules circuleront sur cet axe chaque jour. La péréquation à partir du projet

---

1 <https://reporterre.net/Le-plan-secret-d-Amazon-en-France>  
<https://reporterre.net/Comment-Amazon-impose-la-loi-du-silence-a-des-elus-locaux>  
<https://reporterre.net/Amazon-grandit-l-environnement-patit>

AMAZON - Lyon se réfère non obligatoirement à cette enseigne mais à la surface de stockage sur ces 72 000 m<sup>2</sup>.

Les bâtiments Mondial Relay de 5000 m<sup>2</sup> récemment construits sont 14 fois plus petits. Ils vont déjà générer un flux de véhicules conséquent.

Alors non, Monsieur le maire, la RD 115 n'est pas « calibrée pour » ni « peu encombrée » comme vous l'évoquez dans la presse, pour une circulation XXXL nuit et jour.

Déjà, de nombreux camions mordent la banquette et se couchent dans le fossé l'hiver. C'est sans doute d'ailleurs ce qui est à l'origine de notre absence de connexion internet et téléphonique du 11 au 19 juillet (le poteau téléphonique resté semi-couché depuis l'hiver aurait tenté des voleurs de cuivre ?).

La RD 115 est fréquentée par des cars scolaires et des engins agricoles qui ont beaucoup de difficultés à croiser les poids lourds. Avez-vous conscience du danger que vous faites courir à la population en proposant que la zone artisanale du Plessis soit utilisée pour un tel espace de stockage ?

Il faudra bien que ce presque million de mètres cube soit transporté en amont et en aval par une noria de poids lourds et autres flottes de véhicules avec un mot d'ordre « la rapidité ». Les professionnels qui ont vécu cette expérience de sous-traitance auprès de plates-formes logistiques nous disent que dans ces situations, le code de la route ne peut pas être respecté. Ils nous disent aussi combien les conditions de travail dans ce contexte sont désastreuses.

Face à l'urgence des nombreuses actions à mener pour faire entendre nos inquiétudes, nous avons utilisé le registre ouvert pour la consultation publique, en signifiant notre profond désaccord avec ce projet d'installation de plates-formes logistiques portées par GOODMAN, en complet décalage avec les enjeux climatiques.

Aujourd'hui, nous vous signifions officiellement notre NON au projet d'ENTREPÔTS DÉMESURÉS de GOODMAN au LOROUX BOTTEREAU.

Cela crée un risque exponentiel d'accidents sur un territoire qui déborde largement notre commune.

Vous avez évoqué dans la presse la nécessité d'un contournement de deux villes du Maine et Loire : LANDEMONT et SAINT LAURENT DES AUTELS. Si cela prend 19 ans comme la ligne blanche continue à la boulaie, ce projet impactera lourdement leur quotidien demain. Comment en sont-ils informés ?

Et puis, en tant que vice-président de la CCSL, nous vous interrogeons sur la gestion de l'argent public si celui qui entre dans les caisses de la commune est conditionné à des dépenses au centuple par les Conseils Départementaux qui devront créer outre ces contournements, moults ronds-points, élargissements de routes là où cela sera possible (doublement du pont d'Ancenis ?) et réparer les dégradations inévitables de toutes les infrastructures routières ?

Cette consultation publique arrive en juillet, alors que beaucoup sont en vacances, parmi la population et les élus. Sans connexion internet, nous tentons quand même de tirer la sonnette d'alarme puisque le conseil municipal ne pourra même pas se prononcer avant la date du 6 août requise par la préfecture.

Si la surface de la ZAC du Plessis pensée il y a 10 ans, s'avère inadaptée, de même que celle de la Remaudière et du Landreau qui peinent à se remplir, l'échelon de la CCSL est sans doute une chance pour impulser une réflexion collective permettant de revisiter ces projets en y incluant la population.

Aujourd'hui, la prise de conscience des citoyens est amorcée vers un retour à une consommation raisonnée (0 déchets, repair-café, consommation équitable ...).

Alors, plutôt que des espaces de stockage XXXL qui détruisent la planète, pourquoi ne pas inventer ensemble des alternatives plus respectueuses de l'environnement ?

Vous remerciant, Monsieur le Maire, et vice-présidente de la CCSL, de prendre en considération nos remarques, afin de construire au Loroux Bottereau, demain, un projet viable pour nos enfants et petits enfants.

Recevez nos sincères salutations.

Pour le collectif de riverains de la RD 115

Michèle et Michel LERAY